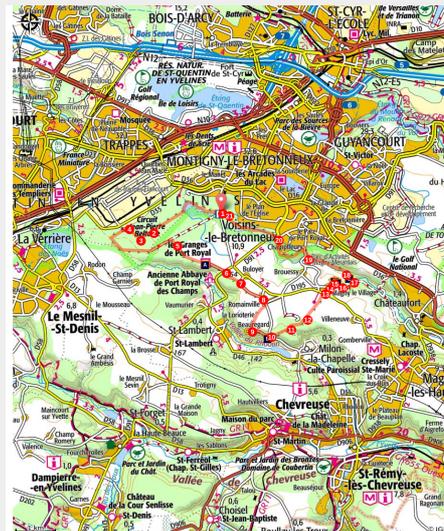


Granges de Port Royal

PNR de la Haute Vallée de Chevreuse - MONTIGNY-LE-BRETONNEUX



Granges de Port Royal (PNRHVC)



Cette balade VTT vous dévoile plusieurs facettes du Parc entre bois et champs : le patrimoine historique remarquable du domaine de Port-Royal, villages du Parc naturel régional, le site classé de la vallée de la Mérantaise.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 18.1 km

Dénivelé positif : 131 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Flore

Itinéraire

Départ : Voisins-le-Bretonneau, Départ parking du Manet

Arrivée : Voisins-le-Bretonneau, Départ parking du Manet

Communes : 1. MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

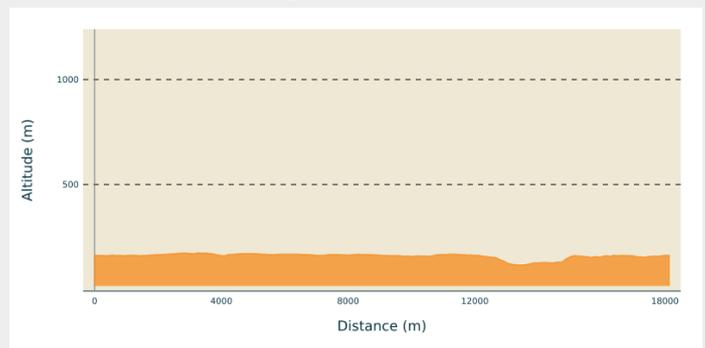
2. TRAPPES

3. MAGNY-LES-HAMEAUX

4. MILON-LA-CHAPELLE

5. VOISINS-LE-BRETONNEUX

Profil altimétrique



Altitude min 116 m Altitude max 174 m

Départ parking du Manet : sur la D91 aux abords des Granges de Port-Royal prendre au rondpoint, la VC 7 jusqu'au bout (la voie est fermée par des blocs en béton). Le parking se situe sur votre gauche.

1 : Au parking prendre par la route forestière des Etangs celle qui passe devant un petit abri et suivre les directions « Les étangs du Manet » - « Trappes ». Suivre cette route empierrée jusqu'aux étangs que vous contournez par la droite, puis suivre la direction Hamadryade. Continuez tout droit jusqu'à la Maison Forestière par la RF du Cerf.

Les bassins du Manet

Les étangs que vous longez sont des créations récentes ayant pour but de réguler et épurer les eaux pluviales en provenance de la zone industrielle et artisanale de Trappes.

2 : Hamadryade, la Maison de la Forêt se trouve sur votre gauche poursuivez tout droit jusqu'au prochain carrefour (carrefour de la Mare Savin).

3 : Arrivé au carrefour, 2ème à droite jusqu'au prochain carrefour.

4 : Au carrefour du chêne brûlé, 2ème allée à gauche. Suivez ensuite à chaque carrefour la direction de Port-Royal (musée).

Le Chêne brûlé (carrefour du)

Ce carrefour porte le nom de l'arbre remarquable qu'il met en valeur et dont l'âge peut être estimé à 400 ans.

5 : Vous continuez sur la route empierrée qui vous mène hors de forêt ou vous longez les champs puis bientôt vous longez les corps de bâtiment des Granges de Port-Royal. Poursuivez jusqu'à la D 91 ou permettez vous une petite visite des Granges.

6 : A la D 91 au stop, prenez à droite, puis tout de suite à gauche par l'impasse « Chemin des Mollerayes » qui mène à l'auberge « Le Chant des Oiseaux » et qui se

prolonge par un chemin en terre en sous-bois entre deux propriétés privées. Suivre le balisage PR jaune.

7 : Arrivé au hameau de Buloyer prenez la route à droite puis tout droit jusqu'à Romainville toujours en suivant le PR.

8 : Dans le hameau de Romainville au stop tout droit via le contresens cyclable, puis à droite direction Milon-la-Chapelle puis juste avant de sortir du hameau, quitter la route principale et prendre l'impasse à droite au coin d'un champ qui se prolonge par un chemin enherbé. Suivre le PR en direction de Beauregard.

9 : Au bout du chemin, arrivé à une barrière face à une grille d'entrée, prendre à gauche sur le PR.

10 : A la route principale formant un virage, la traverser pour prendre le chemin d'en face toujours sur le PR. Attention à la traversée de la route.

11 : Au bout du chemin à gauche puis à 45m à droite puis toujours tout droit. Suivre le PR direction Magny / Versailles.

12 : Vous sortez de forêt pour traverser les champs au carrefour de l'Orme au Berger continuez tout droit jusqu'à la D 195 toujours en suivant le PR.

L'Orme au Berger

Ce carrefour est lié au bel orme qui marquait le point culminant de ce plateau. L'orme d'antan a succombé à la maladie des ormes mais deux nouveaux sujets résistant à la graphiose ont été récemment plantés à proximité pour le remplacer.

13 : A la D 195 traversez-la par le passage piéton puis prenez la route tout de suite à droite.

14 : Au carrefour en face direction église St-Germain sur le PR.

15 : Arrivé à l'église prendre à droite, longez l'église et passez l'école sur votre gauche puis au parking continuez tout droit sur le CR 19 à côté de la Maison des Bonheur en empruntant le PR.

16 : Au croisement à gauche direction Vallée de la Mérantaise en suivant le balisage PR. Le chemin réalise un grand virage à droite.

17 : Arrive au carrefour en bas de la pente quittez le PR pour franchir le pont puis tournez à gauche derrière le lavoir et longez la Mérantaise.

18 : A l'intersection, prendre à droite le chemin qui monte légèrement direction Le Manet puis toujours tout droit en longeant la Mérantaise.

19 : Au croisement juste avant la route optez pour le chemin sur votre droite qui monte (piste équestre balisée d'un fer à cheval vert), puis une fois en haut vous apercevez une barrière sur votre gauche que vous franchirez pour remonter le long de la route jusqu'au panneau d'entrée d'agglomération de Voisins-le-Bretonneux. A ce

panneau prenez la route à gauche en foret en direction du Manet, puis toujours tout droit par la piste équestre (balisée d'un fer à cheval vert)

20 : Traversez la D 91 et prenez la route forestière de la Garenne que vous poursuivez toujours tout droit.

21 : Arrivé à un croisement avec une grille en face de vous, prenez à gauche jusqu'au parking.

Sur votre chemin...



-  Guevel Jean - Atelier des Granges (A)
-  Église Saint Germain de Paris - Magny-les-Hameaux (C)
-  La vallée de la Mérintaise (E)
-  Château de VertCœur (B)
-  La Maison des "Bonheur" (D)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Ce parcours ne présente aucune difficulté notable hormis une courte montée, étape 19 sur 250 m.

Source

Parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>

Sur votre chemin...



Guevel Jean - Atelier des Granges (A)

Céramiste. L'atelier des Granges contribue à l'animation du site de Port-Royal-des-Champs.

"Je travaille le grès au tour, fabrique émaux et engobes, pour aboutir à des objets usuels et décoratifs. Modelage et reprise de vaisselle ancienne en faïence."

Vente sur place.

Musée de Port-Royal-des-Champs
Chemin des Granges
Magny-les-Hameaux

Contact au : +33 (0)6 32 75 74 71

Site internet : <https://www.facebook.com/grangesportroyal> ou https://www.instagram.com/j_guevel/

Crédit photo : PNRHVC



Château de VertCœur (B)

C'est l'un des châteaux les moins connus de la Vallée de Chevreuse, peut-être car le plus discret, préservé du bruit du monde. Edifié entre 1902 et 1904, le château de Vertcoeur sera pendant une quinzaine d'années le lieu le plus en vue de la Vallée de Chevreuse. Il reçoit dans son salon littéraire, entre autres, Jean Cocteau, Paul Valéry, Marcel Proust, Willy le mari de Colette. Le château fut ensuite acquis par le Général de Gaulle en 1946 et abrite aujourd'hui la fondation Anne de Gaulle, dédiée aux jeunes déficientes mentales.

Crédit photo : PNRHVC



📖 Église Saint Germain de Paris - Magny-les-Hameaux (C)

Située dans le vieux village, l'église Saint-Germain se présente comme un bel édifice, assez imposant avec le clocher et un portail romans d'époque du XIIe siècle. Edifice gothique, construit dans la seconde moitié du XIIème siècle remanié au XVIIè ou début XVIIIème siècle, restauré en décembre 2008. Elle abrite des dalles funéraires provenant de l'ancienne Abbaye de Port-Royal dont cinq sont classées au titre des Monuments Historiques mais aussi le tableau « Saint Jérôme » un original du XVIIème siècle de Guido Reni.

Crédit photo : PNRHVC

📖 La Maison des "Bonheur" (D)

Cet ancien presbytère accueille pour un temps les élèves et les maîtres des Petites Ecoles que les persécutions chassaient périodiquement de Port-Royal. Au XIXe siècle, la propriété devint la demeure de Auguste Bonheur, frère cadet de Rosa Bonheur et, comme elle, peintre animalier. Plus célèbre que son frère, Rosa Bonheur est notamment l'auteur de *Labourage nivernais* (1849), exposé au musée d'Orsay et *Le marché aux chevaux* (1853), au MET de New-York. La maison abrite aujourd'hui le service culturel de Magny qui y organise aussi des expositions.

🌊 La vallée de la Mérantaise (E)

Cette vallée porte le nom d'un affluent de l'Yvette qui la rejoint à Gif-sur-Yvette. Vous pouvez découvrir le long du cours d'eau de très jolis ponts en meulière et en grès. Cette vallée comporte des zones d'accumulation d'eau qui produisent des prairies humides, marais et roselières. Elle est particulièrement intéressante par la richesse de sa faune et de sa flore (création d'une réserve naturelle volontaire au domaine d'Ors). Le cours de la Mérantaise est jalonné par d'anciens moulins (Ors, moulin neuf et de la Tuilerie) et subsiste le Lavoir entièrement rénové. La commune ne possède que quelques mares de petites tailles qui sont surtout de nature anthropologique. Elles possèdent un rôle fonctionnel dans les fermes et un rôle esthétique dans certaines propriétés.